



ELABORER LE PROJET PERSONNALISE AU PRISME DES NOMENCLATURES SERAFIN PH

Contexte

Une dynamique - dont la finalité est notamment la transformation de l'offre médico-sociale vers une visée plus inclusive - s'accélère ces dernières années. Ainsi, de nombreuses réformes se mettent opérationnellement en œuvre et viennent participer de cette transformation : RAPT, généralisation des CPOM, tableaux de bord ANAP, systèmes d'information partagés, réforme des autorisations ...

Le kit pédagogique développé par le réseau UNIOPSS-URIOPSS pour le compte de la CNSA a permis de comprendre et manipuler les nomenclatures des besoins et prestations ainsi que d'en clarifier les usages possibles.

Le projet personnalisé constitue la clé de voute de l'accompagnement des personnes « vulnérables ». Outils systématisés par la loi du 2 janvier 2002, le projet personnalisé - articulé au projet d'établissement - guide l'action quotidienne des équipes autour de la personne accompagnée.

Sa formalisation a pour objectif de répondre aux besoins des personnes, de donner un sens à l'accompagnement et d'être un support de l'interrogation des pratiques.

Objectifs / Compétences visées

- Cerner les fondamentaux autour du projet d'établissement et du projet personnalisé
- Maîtriser les objectifs et la composition des nomenclatures des besoins
- S'approprier les liens entre projet personnalisé et nomenclatures des besoins
- Identifier les zones de mobilisation privilégiées des nomenclatures dans l'élaboration du projet personnalisé

Contenu

- Rappel des fondamentaux autour du projet personnalisé et du projet d'établissement
- Le lien entre projet personnalisé et Nomenclatures
- Travailler à une cartographie croisée (personne / équipes MS /famille-entourage) assises sur la nomenclature des besoins
- Les nomenclatures des besoins au prisme du projet personnalisé
 - Identifier les zones de mobilisation privilégiées de la nomenclature dans l'élaboration du projet personnalisé
 - Partir des projets existants dans les structures pour les questionner à l'aune de la nomenclature.
 - Comment est identifié le besoin ?
 - Comment sont construites les prestations ?
 - Quel suivi et quels réajustements au fil de l'eau ?

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j. / 1130€/j. [Non-adhérent] hors frais annexes

Public

Dirigeants salariés et bénévoles, tout salarié d'ESMS du secteur handicap
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exercices et cas pratique. Echanges avec et entre les participants. Travaux à l'appui des documents partagés par les participants. Ressources et support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique Autonomie, politiques du handicap et numérique

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

